



RAPPORT D'ACTIVITE 2023

Groupement d'Intérêt Public
Accueil des Gens du Voyage en Ile et Vilaine



Cofinancé par
l'Union européenne





SOMMAIRE

Livret 1 : Le GIP AGV35 en 2022

→ Le Budget	page 3
→ Le Conseil d'Administration	page 4
→ L'activité 2023	page 4
→ Le Public	page 5
→ Le Territoire d'intervention	page 5
→ Les Enjeux	page 6
→ Les Missions	page 6
→ L'Equipe d'AGV35	page 7
→ Les projets d'équipe en 2023	page 7
→ La vie de l'équipe	page 8
→ La Communication du GIP	page 8

Livret 2 : Le Pôle Action Territoriale

→ Axe fort du pôle en 2023 : le centre social itinérant	page 3
→ Développer et coordonner la mise en œuvre des projets sociaux	page 4
→ Développement social et projets de dimension départementale	page 10

Livret 3 : Le Pôle Accompagnement individuel

→ Présentation du pôle	page 3
→ Le Conseil Technique	page 4
→ L'accompagnement social polyvalent	page 6
→ La Santé	page 9
→ L'accompagnement social lié au logement	page 11
→ L'accompagnement des Entreprises et travailleurs indépendants	page 13

Livret 4 : Le Pôle Schéma Accueil Itinérance

→ Coordination et suivi du schéma des Gens du Voyage	page 3
→ L'Observatoire départemental des Gens du Voyage	page 5
→ L'accompagnement de l'accueil et de l'itinérance	page 8





Cofinancé par
l'Union européenne



Livret 1

Le GIP AGV 35



SOMMAIRE



Le budget 2023 _____ Page 3



Le Conseil d'Administration _____ Page 4



L'activité en 2023 _____ Page 4



Le Public _____ Page 5



Le Territoire d'intervention _____ Page 5



Les enjeux _____ Page 6



Les missions _____ Page 6



L'équipe du GIP _____ Page 7



Les projets d'équipe _____ Page 7



La vie de l'équipe en 2023 _____ Page 8



La communication du GIP en 2023 _____ Page 8

■ Le Budget 2023



LES CHARGES 2023

• **1 126 154 €**

(+ 13,56 % par rapport à 2022 expliqué en partie par la création du poste de chargée de mission animation territoriale et de la prime Ségur sur une année complète pour 9 postes)

- **72.51%** de charges de personnel
- **24.06%** de charges de fonctionnement
- **3.43%** de provisions et amortissements



LE RESULTAT 2023

• **- 33 111 €**

- **- 44 575 €** de capacité d'autofinancement
- **313 518 €** de fonds de roulement (environ 3,36 mois de trésorerie)



LES PRODUITS 2023

• **1 093 043 €**

- **95.99%** de produits d'exploitation
- **3.96%** de produits exceptionnels (reprise sur provisions)
- **0.05%** de produits financiers

- **45.4%** des PS et subv° financés par le département (47.5% en 2022)
- **16.21%** des PS et subv° financés par la CAF 35 (16.5% en 2022)
- **17.4%** des PS et subv° financés par Rennes Métropole (18% en 2022)
- **2.28%** des PS et subv° financés par l'Europe (2.4% en 2022)
- **12.14%** des PS et subv° financés par l'Etat (10.8% en 2022)
- **6.57%** des PS et subv° financés par les EPCI (4.8% en 2022)

■ Fonctionnement d'AGV35



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **3** conseillers départementaux
 - **Caroline ROGER-MOIGNEU** (Présidente d'AGV35)
 - **Cécile BOUTON**
 - **Marcel LE MOAL**
 - **2** élus de Rennes Métropole
 - **Honoré PUIL** (Vice-Président d'AGV35)
 - **Valériane PRONIER**
 - **2** représentants de la CAF 35
 - **Tania CONCI**
 - **Mickaël MANZONI**
 - **1** représentant de l'Etat
 - **Philippe BRUGNOT** (Sous-Préfet de Saint-Malo)
 - **17** élus représentant les autres EPCI du département (voix consultatives)
-
- **1** assemblée générale
 - **3** réunions du conseil d'administration
 - **1** conseil d'administration exceptionnel
 - **4** réunions du bureau



L'ACTIVITE EN 2023 (synthèse)

- **709** ménages suivis dans le cadre de l'accompagnement social polyvalent, en santé, dans la création ou le maintien d'activité en entreprise, dans le cadre de l'accès au logement (609 en 2022)
-
- **1** animation de Commission consultative départementale des gens du voyage
 - **1** animation de Comité de pilotage du schéma gdv 35
 - **146** Médiations en lien avec l'accueil et l'itinérance sur les aires d'accueil, hors équipements dédiés ou dans le cadre des GP (988 actes)
 - **7** études d'opportunité engagées avec l'appui de la DDTM35
 - **15** instructions de demandes ALT2 des EPCI du département
-
- **16** accompagnements de projets sociaux sur le département
 - **24** réunions de protocoles de scolarisation
 - **37** veilles sociales ou ateliers collectifs sur les 15 terrains de Rennes Métropole
 - **28** veilles sociales ou ateliers collectifs sur les 22 terrains du département (hors Rennes Métropole)



LE PUBLIC SPECIFIQUE

Indépendamment de l'aspect communautaire, AGV 35 est un service qui répond à des besoins de personnes ayant un mode de vie et/ou des particularités cumulées qui rendent « nécessaire » un accompagnement spécifique :

- La caravane en mode d'habitat (résidence mobile permanente)
- Une élection de domicile

Des familles qui sont en grande majorité dans la précarité (80% bénéficiaires du RSA) et peu autonomes (illettrisme). Ces familles sont particulièrement exposées aux pathologies cardiovasculaires et aux cancers + rejet, exclusion et promiscuité subie entraînent stress et états dépressifs. Activités professionnelles à risques. Espérance de vie 15 ans inférieure aux sédentaires.

- Pyramide des âges inversée pour les gens du voyage ; cela induit un nombre important d'enfants dans les écoles élémentaires (mais temps de présence de moins d'un mois cumulé sur l'année pour la plupart d'entre eux). La plupart des collégiens sont scolarisés dans le cadre du CNED.
- Dans un contexte perçu comme discriminatoire par les familles, elles ont des difficultés à s'ouvrir sur le monde sédentaire perçu comme voulant imposer son modèle de vie. L'ouverture vers les services de droit commun ou les espaces de loisirs n'est pas simple.



TERRITOIRE D'INTERVENTION DU GIP

- **1 115** élections de domicile sur le département en 2023 (dont près de 1000 sur Rennes)
- **3 000** personnes estimées
- **18** EPCI compétents (dont 15 équipés de solutions d'accueil inscrites au schéma départemental d'accueil des gens du voyage.
- **39/39** aires d'accueil fonctionnelles (dont 15 sur Rennes Métropole)
- **346** emplacements ménages sur ces aires d'accueil
- **5/5** aires de grands passages
- **6/13** terrains soupapes
- **4/122** terrains familiaux en fonctionnement sur le département
- **219** ménages, en moyenne, en stationnement en dehors de tout équipement d'accueil dédié, tout au long de l'année (90% sur Rennes Métropole) (chiffre stable comparé à 2022)



LES ENJEUX

- Répondre aux besoins d'accueil et d'Habitat : comme le préconise le schéma départemental d'accueil des gens du voyage, il est désormais essentiel de diversifier l'offre d'habitat en direction des gens du voyage avec une proposition de terrain familiaux ou d'habitat spécifiquement adapté aux gens du voyage en complément des aires d'accueil et des logements classiques.
- Accès aux droits : sur toutes les thématiques, l'accès aux droits s'impose comme le moyen qui permet d'agir contre la précarisation des familles. Avec comme ressource les projets sociaux des aires sur le département, il est important d'appuyer les professionnels de l'accompagnement en les informant des réalités des gens du voyage et en les accompagnant dans la gestion des situations souvent complexes.
- La scolarisation : agir pour notamment éviter aux enfants de se retrouver en situation d'illettrisme une fois devenus adultes, et pour favoriser leur insertion professionnelle.
- La participation des gens du voyage : les Voyageurs comme les autres populations disposent d'une réelle expertise sur leurs réalités. Il s'agit donc de davantage rendre visibles et audibles leurs contributions



LES MISSIONS

Le GIP AGV 35 est l'outil de mise en œuvre du schéma départemental d'accueil des gens du voyage d'Ille-et-Vilaine dont l'objectif général est de faciliter l'intégration sur le territoire des familles dont l'habitat principal est la caravane.

AGV 35 est un GIP dont les activités en proximité (sur le terrain) permettent de participer à renforcer la cohésion sociale entre gens du voyage et sédentaires, et de renforcer le sentiment d'appartenance à la collectivité.

L'ensemble de l'équipe du GIP AGV35 intervient pour faciliter les relations ou la compréhension entre les différents acteurs sédentaires et les familles du voyage dans tous les domaines par des actions d'informations, de sensibilisation, de médiation et d'accompagnement. L'accompagnement apparaît comme une mission transversale assurée au quotidien par les agents d'AGV35.

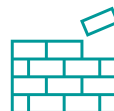
Trois grandes missions (réparties dans trois pôles) découlent ainsi de cet objectif :

- L'accompagnement social conventionné dans le cadre du pôle Accompagnement Individuel
- L'accompagnement médico-socio-éducatif dans le cadre du pôle Action Territoriale (bénéficiant d'un agrément Centre social renouvelé en 2022)
- La coordination du schéma départemental d'accueil des gens du voyage et l'accompagnement de l'habitat et de l'itinérance, dans le cadre du pôle Schéma



L'EQUIPE D'AGV35 en 2023

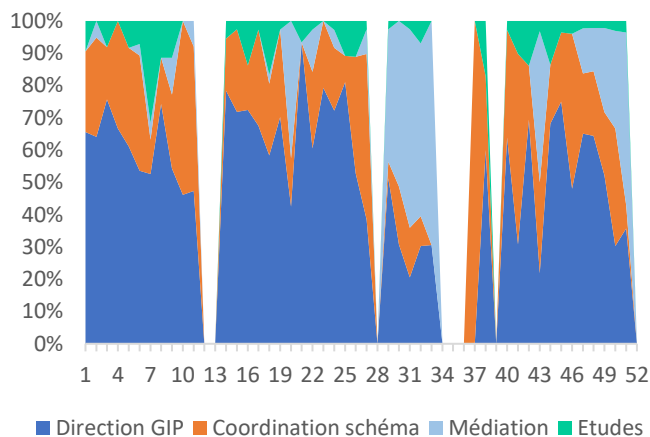
- **3** pôles :
 - Action Territoriale
 - Accompagnement Individuel
 - Schéma, accueil, habitat et itinérance
- **14** professionnels
 - **Jean-François RESTOIN** (Directeur et coordinateur du pôle schéma – accueil - habitat)
 - **Martine GUEDEUL** (Assistante administrative et financière)
 - **Aurélien LEBOUCHER** (secrétaire d'accueil)
 - **Pierre MOULINS** (chargé de mission médiation et développement)
 - **Arthur BODIN** (chargé de mission Observatoire départemental)
 - **Nelly CABELDUC** (chargée de mission Développement social et coordinatrice du pôle Action Territoriale)
 - **Hanane MASKALI** (Conseillère Numérique)
 - **Clara GODIN** (Chargée de mission Médiation santé)
 - **Mélanie RUAUDEL** (Chargée de mission Animation Territoriale)
 - **Cyril PINES** (Conseiller Technique et coordinateur du pôle Accompagnement individuel)
 - **Sylvie RAIMBAULT** (Assistante Sociale)
 - **Yvonne MUNYEMANZI** (Assistante Sociale)
 - **Isabelle LEVEQUE** (CESF en charge de l'ASL)
 - **Céline POISSON** (chargée de mission Entreprise et travail indépendant)



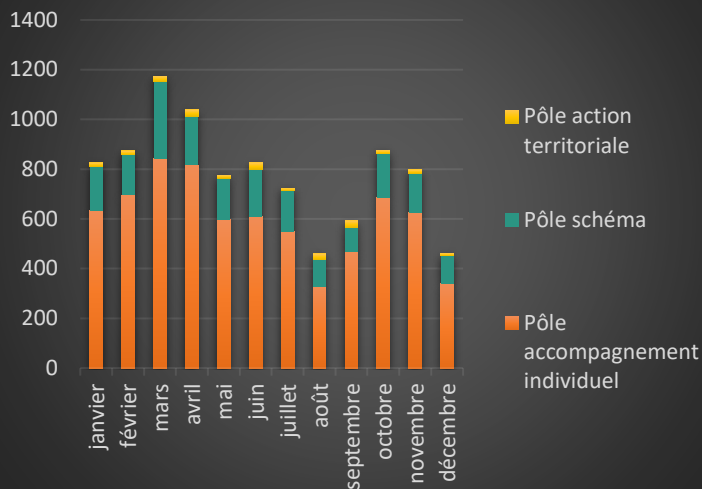
LES PROJETS D'EQUIPE EN 2023

- La refonte du site internet d'AGV35
- Le suivi de la mise en œuvre du DUERP
- Le projet d'extension des locaux du GIP AGV35
- Organisation des élections du CSE d'AGV35

Répartition des heures du directeur sur 2023



Appels entrants 2023



LA VIE DE L'EQUIPE EN 2023

- **2** départs (1 rupture conventionnelle, 1 démission)
- **2** arrivées (1 création de poste, 1 remplacement de départ)
- **10** réunions de service
- **5** réunions du pôle schéma, accueil habitat et itinérance
- **9** réunions du pôle Action Territoriale
- **6** réunions du pôle Accompagnement individuel + 30 réunions familles
- **5** réunions de travail dans le cadre de l'Amélioration de la Qualité de Vie au Travail (AQVT - DUERP)
- **5** formations individuelles dans le cadre du plan de formation 2023 dont 2 formations longues qualifiantes + 1 journée de formation pour toute l'équipe sur le harcèlement moral et sexuel.

Fonctionnement d'AGV 35 (suite)



LA COMMUNICATION DU GIP EN 2023



Site internet
29 articles



23 publications
454 amis



32 publications
435 abonnés

- Nombre d'appel au standard en 2023 : **8528 (+ 60,71%)**
 - Appels de voyageurs : **7767 (+ 61.86%)**
 - Appels de partenaires : **761 (+49,78%)**



Sortie annuelle le 08/06/2023 - île Chausey

Livret 2

POLE ACTION TERRITORIALE

Développement social



Centre social itinérant départemental



Sommaire

Axe fort du pôle Action territoriale en 2023 :

L'animation et la coordination du centre social itinérant 3

- Le camion aménagé, @gv Connect : des interventions qui s'étoffent
- La coordination du pôle action territoriale
- Les actions d'animation développées et animées par l'équipe du centre social

Développer et coordonner la mise en œuvre des projets sociaux des aires d'accueil :

Être au plus près des besoins des familles

- Appui aux collectivités pour l'animation des projets sociaux (réunions partenariales, livrets d'accueil) 4
- Animation et accompagnement numérique 5
- Médiation santé : des projets d'animation collective / prévention santé, bien être 6
- Coordination et animation du projet social des terrains de Rennes 7

Pôle action territoriale et développement social

Les projets de dimension départementale

- Partenariats et projets transversaux 10
- Communication 11
- Les instances de coordination avec nos principaux partenaires



Axe fort du pôle Action territoriale en 2023 : L'animation et la coordination du centre social itinérant

Le centre social d'AGV35 s'incarne différemment en fonction des territoires du département :

- En appui des actions développées par les collectivités (qui sont compétentes pour la gestion et l'animation des projets sociaux des aires d'accueil)
- Par la mise en place de veillées sociales sur les territoires moins actifs dans la mise en œuvre d'un projet social et sur les stationnements hors aires d'accueil
- Par l'organisation et le déploiement d'ateliers collectifs proposés sur les aires d'accueil (animés ou non par AGV35)
- Par l'animation et la coordination du projet social des 2 terrains rennais

LE CAMION AMENAGE, @GV CONNECT : DES INTERVENTIONS QUI S'ETOFFENT EN 2023

28 veilles sociales et ou ateliers collectifs sur les 22 terrains du département (hors Rennes Métropole)

165 personnes environ ont bénéficié d'informations, d'un atelier d'animation, et ou d'un accompagnement numérique

Nbre interventions/aires d'accueil			
Bain de Bretagne			
Châteaugiron			
Combourg			
Tinténiac			
Dinard			
Dol de Bretagne			
Fougères			
Louvigné			
Guichen			
Janzé			
Liffre			
Melesse			
Montauban			
Redon			
St Nicolas Redon			
Allaire			
St Malo			
Cancale			
Vitré			
Chateaubourg			
Etelles			
Val d'ize			

+ 2 interventions sur le terrain de passage de Noyal/Vilaine

37 veilles sociales et ou ateliers collectifs sur les 15 terrains de Rennes Métropole (et terrains soupapes, hors terrains de Rennes)

150 personnes environ ont bénéficié d'informations, d'un atelier d'animation, et ou d'un accompagnement numérique

Nbre interventions			
Acigné			
Betton			
Cesson Sévigné			
Chantepie			
Chartres			
Le Rheu			
Montgermont			
Mordelles			
Noyal Chatillon			
Pacé			
St Gilles			
St Grégoire			
St Jacques			
Thorigné Fouillard			
Vern/Seiche			
Le Verger			
Calendrou Cesson			
Les Mines St Jacques			
Le Reynel Bruz			

LA COORDINATION DU POLE ACTION TERRITORIALE

L'année 2023 a permis de consolider le fonctionnement du pôle avec une équipe, au complet, de 4 professionnelles : une animatrice territoriale, une médiatrice santé (mi-temps sur le pôle), une conseillère numérique et une coordinatrice de pôle.

Des réunions mensuelles du pôle action territoriale (retours sur les actions passées et information sur les projets en cours ou à venir) alternent avec les points hebdomadaires d'équipe (coordination, échanges sur les actualités).

La coordination des déplacements du camion @GV Connect est une charge plus chronophage que ce qui avait été envisagé.

Il s'agit en effet, à partir de réunions de programmation trimestrielle de prendre en compte des disponibilités de chaque collègue, les besoins repérés suite aux veilles (en se référant au tableau de bord des déplacements complété après chaque sortie) et les sollicitations des collectivités sur des thématiques particulières.

LES ACTIONS D'ANIMATION DEVELOPPEES ET ANIMEES PAR L'EQUIPE DU POLE ACTION TERRITORIALE

En 2023, le pôle action territoriale a conforté son organisation pour répondre aux thématiques centrales du projet centre social :

- Animation et accompagnement numérique
- Prévention santé, bien-être
- Renforcement des actions sur les 2 terrains rennais / Coordination et animation du projet social de Rennes

Dans le cadre de ces thématiques, des ateliers sont mis en place et animés en direct par l'équipe. Ils sont proposés en animation collective aux familles en fonction des besoins repérés et ou d'événements portés au niveau national.

Par exemple pour 2023 : animations prévention solaire, sensibilisation à la cyber sécurité, animations autour du droit des femmes....

→ Voir le détail de ces actions d'animation dans les chapitres à suivre

Développer et coordonner la mise en œuvre des projets sociaux : Être au plus près des besoins des familles

APPUI AUX COLLECTIVITES POUR L'ANIMATION DES PROJETS SOCIAUX

- Informer, sensibiliser et impliquer les acteurs locaux
- Connaître et prendre en compte les demandes et besoins des familles qui séjournent sur les aires d'accueil du département et faire le lien avec les interventions d'@GV Connect.

39 aires d'accueil étaient en fonctionnement en 2023 sur l'ensemble du département et création d'une aire de grand passage de petite capacité à Noyal/Vilaine (capacité de 20 familles)

3 variables reliées à la subvention d'Etat pour la gestion des aires d'accueil (conventions ALT2) nous permettent de mesurer la dynamique de mise en œuvre des projets sociaux sur les aires d'accueil :

- **Au moins un comité technique dans l'année** (réunion partenariale élargie)
- **Une réunion annuelle pour coordonner et actualiser le protocole local de scolarisation**
- **La diffusion d'un livret d'accueil aux familles** (informations adaptées et actualisées).

14 comités techniques organisés en 2023 sur les 22 terrains du département (hors Rennes Métropole) CE

qui correspond à 10 EPCI mobilisés sur 14 (à noter que sur le territoire de Vitré communauté, Chateaubourg, qui a délégation de gestion, organise chaque année un comité technique et une réunion d'actualisation du protocole).

Les instances partenariales sont encore à impulser pour les aires d'accueil de Dol, Vitré, Etreilles, Val D'Izé, et les 3 aires de Redon Agglomération.

2 comités techniques sur les 17 terrains de Rennes Métropole : Rennes et Vern/Seiche.

Le levier de l'AGAA qui opère pour les EPCI du département n'est pas effectif pour les communes de Rennes Métropole (une subvention continue d'être versée aux communes par Rennes Métropole qu'elle que soit leur implication).

Les veilles sociales que nous organisons sur les terrains de Rennes Métropole en invitant systématiquement les services des mairies à nous rejoindre, sont un 1^{er} lien qui pourra progressivement inciter les communes concernées à prendre en compte les habitants des aires d'accueil et s'inscrire dans une démarche partenariale.

15 réunions de coordination des protocoles de scolarisation sur le département

Mêmes collectivités mobilisées que pour la mise en place des comités techniques.

9 réunions de coordination des protocoles sur Rennes Métropole.

(1 protocole pour les 2 terrains rennais cf p. 6)

La prise en compte de la question de la scolarisation par les communes est encore en augmentation en 2023.

Si de plus en plus de protocoles sont signés, il y aurait toutefois nécessité à accompagner de manière plus régulière la coordination de la procédure (transmission d'une liste complète des enfants scolarisables à extraire du logiciel Hermès).

Livrets d'accueil

En 2023 62% des collectivités disposent d'un livret d'accueil. La question reste leur diffusion aux familles et l'actualisation des informations (qui devrait être la plus adaptée aux besoins d'information des familles).

Au-delà de la mise en place des réunions partenariales, la dynamique d'animation des projets sociaux se mesure aussi par les initiatives prises localement pour favoriser les échanges et ouvrir l'aire d'accueil sur l'extérieur.

Notons pour 2023, sur les terrains de :

- Bain de Bretagne

½ journée de rencontre et d'animation avec les services de la communauté de communes : Animation jeunesse (numérique et fresque peinture), bibliothèque, mobilité (mise à disposition de vélos électriques), Maison de l'emploi, stand AGV35 et (camion @GV Connect)

- Melesse

Organisation d'une fête pour Halloween à l'initiative des familles en lien avec la gestionnaire (Hacienda). Invitation des riverains et des services de la mairie

Depuis cette année, les disparités importantes dans la coordination et l'animation des projets sociaux des aires d'accueil sont contrebalancées par les interventions du centre social itinérant.

Le dispositif des veilles sociales en mobilisant le partenariat local est à intensifier, à l'instar du partenariat qui s'est mis en place, en 2023 avec le centre social de Vitré (animation sur l'aire d'accueil)

ANIMATION ET ACCOMPAGNEMENT NUMERIQUE



Accompagner à la prise en main des outils numériques et à l'accès aux droits

98 accompagnements individuels en 2023

(accompagnements en dehors des veilles sociales avec @GV Connect)

Accompagnements réalisés dans les locaux d'agv35, pour diverses demandes notamment les démarches e-administratives des services publics avec la création et la gestion des comptes personnels sur les plateformes dédiées comme celle de l'ANTS, la prise en main d'applications de messageries électroniques, la recherche d'information sur Internet, la gestion des achats/ventes...

17 demandes d'autorisation d'instruction en famille

(IEF), réalisées avec prise de contacts avec les services compétents DSDEN et le CNED.

7 mandats AidantConnect créés avec les usagers qui ne sont pas tout à fait autonomes.

6 médiateurs numériques mobilisés dans le cadre des veilles sociales ou d'animation d'ateliers jeunesse (Noyal Chatillon/Seiche, Pacé, Liffre, Bain de Bretagne, et d'un projet culturel sur le terrain de Gros Malhon à Rennes, association Intercultura).

Les veilles sociales et numériques dans le cadre du centre social Itinérant @GV Connect

Ces interventions nous permettent d'intervenir au plus près des familles et de répondre à leurs besoins et demandes liées en particulier aux démarches administratives en ligne.

54 accompagnements individuels traités dans le camion sur l'ordinateur d'AGV35 ou les smartphones des usagers.

43 orientations vers les services internes d'AGV35 (AS, logement et ETI), et vers d'autres structures externes (CCAS, CNED, DSDEN, CLPS, WE KER, santé, Intérim, Mairie, juridique...)

Les animations et ateliers numériques

Plusieurs ateliers et animations numériques ont été programmés en 2023, notamment dans la dynamique de partenariat impulsée par We ker et Rennes Métropole dans le cadre du Cyber mois.

4 ateliers sur la cyber sécurité ont été effectivement animés sur les terrains de Rennes, Noyal chatillon et St Gilles. Plusieurs animations programmées ont été annulées faute de participants. La mobilisation des familles sur des ateliers numériques collectifs doit être poursuivie en misant sur une communication plus ciblée, des animations rapides à mettre en œuvre et ludiques.

8 ateliers d'animation numérique jeunesse

A Noyal Chatillon/Seiche, St Gilles, St Jacques et le terrain soupepe des Mines (de 3 à une dizaine de participants).

Dont 4 sur les terrains rennais (cf page 8)



Perspectives pour 2024

Développement d'ateliers numériques ludiques pour faciliter la mobilisation des jeunes et des adultes le cadre de thématiques développées au sein du pôle (droits des enfants, nutrition, santé mentale...).

Objectifs liés à l'autonomie des familles / prise en mains des supports numériques

Poursuite de notre implication dans le Cyber mois

Renforcement des partenariats : réseau des conseiller.ere.s numériques et notamment CLPS, WE KER, Si on s'alliait, Rennes2, Maison Bleue, la MJC de la Touche

MEDIATION SANTE : DES PROJETS D'ANIMATION COLLECTIVE / PREVENTION SANTE, BIEN ETRE

L'année 2023 a été une période de mobilisation marquante pour les actions santé, avec l'arrivée d'une nouvelle médiatrice santé (1 ETP) et d'une animatrice territoriale (0,20 ETP sur la santé).

Une variété d'ateliers collectifs sur diverses thématiques relatives à la santé a été organisée. Ces actions ont à la fois eu lieu au sein de notre centre social itinérant mais aussi dans les salles mises à disposition sur les terrains rennais.

Elles ont touché majoritairement des femmes et des enfants.

Parmi les thématiques abordées, on compte notamment la socio-esthétique, la veille sociale et santé, la prévention solaire et bien d'autres, offrant ainsi un éventail de sujets varié.

Nombre et diversité des ateliers réalisés :

- **12** ateliers Socio-esthétique
- **11** veille sociale et santé
- **7** animations jeunesse - Prévention solaire
- **5** Cafés Papote santé
- **3** sensibilisation et actions dans le cadre d'Octobre Rose
- **1** atelier Nutrition
- **1** intervention Premiers secours organisée (PSC1 délivré par les pompiers sur une aire)
- **1** Café papote bébé
- Autres (2)

Focus sur le projet socio esthétique

Au total, 52 femmes ont bénéficié de cette action en 2023 avec des soins des pieds, du visage et des mains.

Anais Abgrall, socio-esthéticienne, a animé toutes les séances toujours accompagnée d'une ou deux professionnelles du pôle (veille sociale).

En quelques mots, la socio-esthétique est une approche qui utilise des techniques esthétiques pour favoriser le bien-être et la relation à soi chez des personnes en situation de fragilité sociale ou de vulnérabilité.

L'objectif est d'améliorer la qualité de vie des voyageuses en travaillant sur leur estime de soi, leur bien-être.

Ce sont aussi des espaces d'échange privilégié où elles peuvent déposer leurs soucis et leurs difficultés. C'est un réel temps pour elles, appréciées par toutes les femmes qui ont pu en bénéficier. Cette action permet également de créer un lien de confiance avec les femmes et de repérer des besoins qui n'auraient pas été repérés autrement.



Perspectives pour 2024

- Continuer à mobiliser les différents partenaires pour créer des actions communes et favoriser l'accès vers le droit commun
- Développer l'action relative à la nutrition
- En lien avec les Semaines d'information sur la santé mentale (SISM), organiser des ateliers d'expression autour de cette thématique
- Profiter des Jeux Olympiques de Paris pour investir la thématique de l'activité physique

LA COORDINATION ET L'ANIMATION DU PROJET SOCIAL DES TERRAINS DE RENNES

Les réunions partenariales

1 réunion avec l'ensemble des partenaires intervenant sur les 2 terrains de Rennes

Bilan et perspectives

Le SMAE (service de médiation des bibliothèques de Rennes) et le CPB pour le socio sport ont continué d'intervenir régulièrement.

Les ateliers du CLPS (illettrisme, illettrisme) qui avaient été suspendus fin 2021 (faute de participant) **peuvent être réactivés à partir de 4 ou 5 personnes motivées.**

2 réunions de suivi et d'actualisation du protocole de scolarisation* Casnav, Rennes Métropole, Hacienda, la direction éducation enfance de la ville (service des inscriptions scolaires), AGV35.

Le protocole mis en place depuis 2017 et son fonctionnement sont aujourd'hui opérationnels sur les terrains de Rennes. La question de la scolarisation, via l'existence du protocole, est désormais connu des familles et relativement bien intégré.

Constat en 2023 d'une amélioration de la scolarisation des enfants à l'école et au collège (inscriptions scolaires) avec 3 courriers envoyés par la DEE dans le cadre de la procédure (rappel : 13 courriers envoyés en 2022). Ces courriers ont été accompagnés d'une médiation auprès de chaque famille par AGV35.

* une réunion a été organisée en janvier 2024 suite à celle de 2023 qui n'avait pas été mise en place (cadre de l'AGAA 2023).

3 réunions organisées par la DQNO « Les pt'its déj' de l'interconnaissance » : portes ouvertes de la PMI, visite de l'ESC Kennedy à Villejean, rencontre avec l'ESS Cargo & compagnie, visite des nouveaux locaux du Secours populaire à Villejean...

Refonte et actualisation des livrets d'accueil pour les 2 terrains : des temps de travail au sein du pôle et avec l'Hacienda au cours de l'année 2023 ont permis la réalisation de livrets à destination des voyageurs, des agents d'accueil de l'Hacienda et des partenaires

1 plaquette en format réduit avec les informations principales pour les familles sera réalisée en 2024

Mise en place de points réguliers d'informations, et de coordination avec les équipes techniques de l'Hacienda et de Rennes Métropole

8 réunions partenariales avec L'Hacienda et Rennes Métropole pour le suivi des actions et la coordination du projet social

dont 1 réunion avec la présence d'un voyageur (organisation du projet « Formation PSC1 » à Petit-champeaux). Lors de ces réunions, un projet de rafraîchissement de la petite salle polyvalente avec la création d'un espace Ressource & Bien-être a été travaillé (projet finalisé et inauguré début 2024).

3 réunions au niveau des conseils de quartier (2 à St Martin et 1 à Villejean)

La présence d'AGV35 aux Conseils de quartier sera renforcée en 2024

Un climat relativement moins tendu au cours de l'année 2023 au niveau de l'avenue Gros Malhon (par rapport à 2022- début 2023)

1 réunion avec la cellule de veille de Villejean (CLSPD)

Problèmes persistants de brûlage à proximité du terrain de Gros Malhon et d'incivilités des voyageurs

Une rencontre sera organisée sur le terrain de Gros Malhon en 2024 avec la DQNO, les habitants référents sécurité du quartier, Rennes Métropole, L'Hacienda et AGV35

1 webconférence IDEALCO sur la prévention et la gestion des violences des usagers avec la participation de l'Hacienda et Rennes Métropole => intervention du CDG 68 : présentation d'un **Guide de prévention des violences externes** comme outil d'accompagnement, selon une démarche « projet »



Les animations, activités et permanences mises en place en 2023 sur les 2 terrains

5 animations collectives famille proposées par des structures partenaires (en collaboration avec AGV)

1 sortie à « Berry Plage » (événement estival organisé à Rennes par le CPB : activités sportives, créatives et culturelles) : 5 jeunes ont apprécié d'y participer avec la difficulté de mobiliser les parents.



2 ateliers cirque organisés par l'association ARASS au tiers-lieu « Coupé Décalé » (à proximité du terrain de Gros Malhon) : 7 jeunes (et 4 parents accompagnateurs sur les trajets aller/retour) ont partagé dans la bonne humeur différentes activités avec une dizaine de mineurs non accompagnés.

1 animations de découvertes musicales avec l'association « Les Transmusicales » (festival rennais). Participation de 2 jeunes.

1 animation de Noël, atelier déco et Loto de Noël à Gros Malhon organisé par le CPB et AGV35 en présence d'une vingtaine de voyageurs dont 3 adultes.



Animation socio-sport hebdomadaire sur les 2 terrains de Rennes

26 séances organisées à Gros Malhon
Entre 5 et 12 jeunes sur chaque temps d'animation

25 séances à Petit-Champeaux
La tranche d'âge des enfants intéressés à petit champeaux ayant diminué, animations plutôt autour de jeux de société (notamment sur la période d'hiver)

5 sorties, ouvertes aux jeunes des 2 terrains, organisées à la veille des vacances scolaires très appréciées des jeunes (patinoire, accrobranche...)



Service médiation et actions éducatives (SMAE)

1 animation Bibliroule mensuelle sur chaque terrain : lectures et prêts de livres

19 séances animées par 2 professionnelles du SMAE, organisées sur les deux terrains (10 à Gros Malhon et 9 à Petit-Champeaux)



Mise en place d'une bibliothèque dans les espaces d'accueil sur les deux terrains, en libre-service pour les familles
Dons de livres par le SMAE

1 forum des partenaires avec animations « Bien-être » (onglerie, massages animés par l'asso. Educ Ustawi)

Organisé dans la grande salle polyvalente en septembre en présence de We Ker, l'AFPA, le CCAS, La Maison Bleue (Maison de quartier), le CPB, le SMAE

→ Une vingtaine de voyageurs en majeure partie des femmes attirées par les animations. Peu de fréquentation sur les stands.

Prévoir en 2024 d'organiser ce forum sur le terrain en plein air avec utilisation de barnums

6 permanences de l'équipe WE Ker jusqu'en avril

accompagnées par une salariée du pôle.

→ **Relai d'information et d'orientation pour les 16/25 ans, dans le camion @GV Connect.**

Installation du camion près de l'accueil, pendant le temps des permanences d'AGV35. Arrêt des permanences dû à une trop faible fréquentation :

→ Moins d'une dizaine de jeunes accueillis dont la plupart étaient déjà suivis par We Ker

4 animations numériques (camion @GV Connect)

(Conseillère numérique)

→ **2 animations numériques destinées aux jeunes à Gros Malhon** : participation d'une dizaine de jeunes (âgés entre 7 et 14 ans)

→ **2 ateliers numériques dans le cadre du Cyber mois** (Prévention sur les SMS frauduleux)

1 atelier sur chaque terrain
13 participants (2 femmes, 6 ados, 5 enfants)

7 animations en prévention santé (Médiatrice Santé et Animatrice territoriale)

3 ateliers collectifs avec soins individuels animés par une socio-esthéticienne (2 à Gros Malhon et 1 à Petit-Champeaux) : soins du visage, des mains, des pieds, conseils « beauté & bien-être ». 15 femmes ont été heureuses de bénéficier de cette pause « bien-être ».

2 animations

« Prévention solaire »
(partenariat avec La ligue 35)
sur les 2 terrains : 12 enfants et 1 parent



1 atelier Nutrition (lutte contre la précarité alimentaire) animé par l'association « Aux goûts du jour » à Gros Malhon : participation de 2 mamans et de 10 enfants âgés entre 4 et 15 ans.



1 formation PSC1 organisée à Petit-Champeaux par AGV35, en collaboration avec l'Hacienda.

Intervention des sapeurs-pompiers de Rennes

Participation de 5 voyageurs, 2 professionnelles d'AGV35, 2 professionnels de l'Hacienda.

Formation très appréciée et utile.

A renouveler en 2024 sur le terrain de Gros Malhon. Travailler également sur les besoins d'équipements et de procédures de sécurité sur les terrains de Rennes



Les actions collectives de mobilisation des familles mises en place par l'équipe du pôle

Animation « Café papote & Droits des femmes »

Une animation proposée à Gros Malhon en 2023 : Echanges intéressants autour d'un quiz, avec utilisation du « Violentomètre ».

Ambiance conviviale avec 3 voyageuses présentes. Les cafés papote se poursuivent en 2024.

8 stands infos familles installés à Gros Malhon et à Petit-Champeaux avec goûter (sur les terrains sous un barnum ou dans le camion @gv Connect)

- Informations sur les animations programmées et orientation vers les services locaux, de droit commun

44 permanences d'AGV35 sur le terrain de Gros Malhon

36 permanences des assistantes sociales et de la chargée de mission entreprises et travailleurs indépendants assurées sur l'année en dehors des périodes scolaires.

8 permanences de la Conseillère numérique

Camion @gv Connect

3 « Café Connect » sur le terrain de Petit champeaux
Accompagnement numérique/ accès aux droits dans le camion @gv Connect.

Perspectives pour 2024

- Animations collectives à développer notamment les ateliers « Prévention santé », les « Cafés-papote » avec accès à la salle détente & relaxation (siège massant) dans la petite salle polyvalente de Gros Malhon
- Reprogrammer une Formation PSC1 ou GPS à Gros Malhon
- Aménagement de la petite salle polyvalente à poursuivre : un espace pour des ateliers « Jeux en famille » / espace pour des ateliers créatifs (bricolage, jardinage, arts plastiques...)
- Réactiver les permanences PMI sur le terrain de Gros Malhon (suspension en 2022- le temps de travail du médecin PMI ne lui permet plus d'intervenir sur le terrain de Gros Malhon)
- Mise en place d'animations de découverte sportive à l'occasion des J.O (été 2024)
- Remettre en place des ateliers CLPS selon le repérage des besoins sur l'illettrisme/ l'illectronisme)
- Participation d'AGV35 à la mise en place d'un COPIL sur la prévention et la gestion des violences des usagers

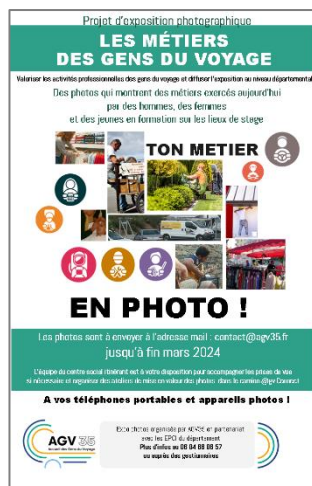
Pôle action territoriale et développement social

Les projets de dimension départementale

PARTENARIATS ET PROJETS TRANSVERSAUX LES PROJETS DE DIMENSION DEPARTEMENTALE

Projet d'exposition photo sur les métiers exercés par les gens du voyage aujourd'hui

Le projet (dont il est question depuis quelques années sous la forme d'un concours initialement) a continué cette année à mobiliser l'équipe (création d'un groupe de travail à l'interne qui s'est réuni 3 fois en 2023) et les collectivités dans le cadre des projets sociaux des aires. Il devrait être finalisé en 2024



Projet en partenariat avec la Cie Grands Ecart

Perspective de faire venir en Ille et vilaine le spectacle « Moitié voyageur » de Logan de Carvalho et préparation d'un projet d'intervention en partenariat avec l'Hôtel Pasteur à Rennes (février 2024)

Création d'un nouveau partenariat avec l'association les Transmusicales

Collaboration qui a abouti à la programmation d'ateliers musicaux à Rennes et à Fougères en fin d'année 2023 (les 2 rencontres organisées à Fougères ont été annulées pour cause de problèmes sanitaires sur le terrain, familles avaient d'autres préoccupations). Partenariat à conforter en 2024

Projet de formation Prisme

2 réunions avec les principaux partenaires ont permis de faire évoluer la réflexion sur les besoins spécifiques des jeunes voyageurs et l'offre de formation à proposer (session spécifique ?) AGV s'est positionné pour faire un repérage des jeunes 16/25 qui pourraient être mobilisés (notamment dans le cadre des veilles sociales).

Relance des actions liées à l'illettrisme

Collaboration avec la mission illettrisme WE Ker.

Sous l'impulsion de la chargée de mission (participation au comité de pilotage avec l'ensemble du partenariat concerné, We Ker, CLPS, Prisme, représentant de la Région, etc.), l'équipe du pôle action territoriale s'est réorganisée à l'interne pour réinterroger les moyens pour repérer et mobiliser les personnes repérées en situation d'illettrisme

Médiation santé et partenariat

La collaboration et le partenariat ont été au cœur de nos actions en 2023.

Participation à 20 formations, webinaires et colloques, élargissant ainsi, connaissances et expertise dans divers domaines de la santé : Premiers secours en santé mentale (PSSM), PMI, gens du voyage, violences faites aux femmes, secret professionnel, analyse de pratique etc.

Nous avons organisé ou participé à 44 rencontres partenariales avec des acteurs clés du secteur de la santé et du social, renforçant ainsi nos liens avec les partenaires et favorisant un accompagnement pluriprofessionnel des voyageurs (équipe mobile santé précarité du Réseau Louis Guilloux, l'IREPS, le collectif SISM, l'ESC de Villejean, la commission santé de la DQNO, Mar'SOINS, le DAC'Tiv, les autres médiatrices santé rennaises, les CLS du département, WeKer, le comité de pilotage du PRAPS, la maison sport santé du CHU, la ligue contre le cancer, la Ville de Rennes etc).

Une sensibilisation a été réalisée à l'IFAS de la Croix-Rouge à Rennes. D'autres temps de concertations avec différents professionnels ont été organisés pour évoquer les situations individuelles des personnes.

FCSB : Participation aux réunions référent.e.s familles

2 rencontres en 2023 avec les professionnel.les en charge de mettre en place les animations collectives familles dans les centres sociaux (ou AVS).

Entre 7 et 10 centres sociaux sont présents aux réunions : espaces d'échanges sur les pratiques et les actions (notamment en 2023 sur les dispositifs d'animation parentalité) et de lien qui nous permettent de se faire connaître du réseau et d'envisager de futures collaborations sur les territoires.

COMMUNICATION

Participation à la réalisation d'un film vidéo sur le projet @GV Connect, à l'initiative du Conseil Départemental : recherche des sites et des actions programmées favorables à la prise d'images (familles impliquées sur les terrains de chartres de Bretagne, Rennes et Louvigné)

Site d'AGV35 : participation à la refonte du site d'AGV35 prenant en compte l'organisation en 3 pôles. Nombreux temps de travail internes et implication dans le cadre d'une formation : connaissance de Wordpress

Interventions auprès d'étudiant.e.s / entretiens

- Mémoire sur les enjeux de l'inclusion numérique
- Etude comparative / prise en compte des besoins des gens du voyage dans le 22 et dans le 35
- Mémoire : partenariat AGV/SMAE – Impact sur le public GdV
- Mémoire : Opportunité de développer la médiation en santé à Rennes (par la ville)



Rencontre des coordinateur.ice.s des projets sociaux à Cancale

LES INSTANCES DE COORDINATION AVEC NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES

CASNAV 35

2 réunions en 2023 pour se coordonner sur les relances des communes par rapport à la mise en place des protocoles de scolarisation et transmission d'information par rapport aux dispositifs particuliers (IEF, offres UPS...).

RENNES METROPOLE

4 réunions au cours de l'année 2023 pour coordonner nos actions

- Échange d'informations sur l'actualité des terrains et sur les projets sur les 19 lieux de stationnement des gens du voyage (Hors terrains de Rennes)

Pour 2024, programmer des réunions mensuelles

CAF : 2 rencontres avec les conseillères techniques

Connaissance des évolutions dans les dispositifs jeunesse et parentalité (prestations de service).

En 2023, nous n'avons pas mobilisé de prestation de service particulière auprès de la CAF, à réfléchir pour 2024, notamment par rapport aux actions parentalité et l'ouverture d'un espace familles dans la petite salle du terrain de Gros Malhon à Rennes.

RENCONTRES DEPARTEMENTALES « COORDINATION ET ANIMATION DES PROJETS SOCIAUX »

Mars 2023 (Montauban de Bretagne) 13 collectivités
Actualités et échanges d'expériences autour des actions mises en place et des besoins repérés / Info FSL

Juin 2023 (Cancale) 11 collectivités
Intervention d'@GV Connect sur le département / besoins des collectivités
2 Ateliers : Prévention animales quelles obligations ? et opérationnaliser le projet d'expo photos métiers

Octobre 2023 (Rennes) 13 collectivités
Rencontre élargie aux gestionnaires et coordination des protocoles
Point sur la mise en œuvre des protocoles
2 Ateliers : Projets départementaux et gestion des aires et des impayés
Intervention d'un psychologue sur les conduites addictives et ou violentes + échanges

Livret 3 :
PÔLE ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL



SOMMAIRE

■ Présentation du pôle	page 3
■ Le Conseil Technique	page 4
■ L'accompagnement social polyvalent	page 6
■ La Santé	page 9
■ L'accompagnement social lié au logement	page 11
■ L'accompagnement des entreprises	page 13

■ Présentation du pôle



Les objectifs

- Meilleure intégration du public
- Meilleure autonomie du public
- Mieux-être



Les conventions

- Conventionnement avec le **CD35** pour l'accompagnement social polyvalent
- Conventionnement avec **l'ARS** pour la médiation santé
- Conventionnement avec **Rennes Métropole** pour l'accompagnement social lié au logement (ASLL)
- Conventionnement avec le **Fond Social Européen et le CD35 (FSE)** pour l'accompagnement des entrepreneurs, travailleurs indépendants.



Une équipe

- Deux assistantes de service social de polyvalence
- Une conseillère en économie sociale et familiale en charge de l'accompagnement social lié au logement
- Une chargée de mission/médiation santé
- Une chargée de mission auprès des entrepreneurs et travailleurs indépendants
- Un conseiller technique pour l'animation de l'équipe et du réseau partenarial



Les Missions

Le pôle intervient sur plusieurs thèmes cohérents pour assurer un accompagnement global :

- L'accès aux droits et à la citoyenneté, famille, enfance, personnes âgées, handicaps.
- La santé : favoriser une compréhension du public par les acteurs de la santé
- Accompagnement vers le logement favoriser l'accès et le maintien dans le logement.
- L'entrepreneuriat, accompagnement dans la création, la gestion, le développement, l'activité complémentaire (entrepreneuriat plus salariat), radiation.

Approche globale

- Temps de concertation inter-pôles
- Temps d'échange au sein du pôle : point famille
- La formation et l'information sur les évolutions des dispositifs
- Concertation partenariale
- Participation à des actions partenariales
- Participation et soutien à la protection de l'enfance



■ Le Conseil Technique



L'activité en chiffres

143 suivi/accompagnements ménages complexes qui ont généré

156 interventions sur 21 thèmes sociaux (109 interventions en 2022)

36 temps de points/coordinations familles qui ont généré

33 interventions sur 13 thèmes sociaux

62 temps partenariaux en interne

51 temps partenariaux en externe

36 temps d'informations préoccupantes



Les missions

- Assurer un soutien technique sur les accompagnements / suivis individuels médico-sociaux en interne et en externe
- Assurer une veille technique auprès de l'équipe et des partenaires pour ajuster les accompagnements
- Entretenir le lien entre l'équipe et les partenaires de l'accompagnement social sur le département
- Promouvoir et soutenir ce public dans son intégration globale (accès aux droits)
- Favoriser la contractualisation dans les accompagnements
- Assurer la mission de protection de l'enfance notamment en appuyant les professionnels des CDAS du département



Les différents temps de soutiens techniques internes/externes

- **La réunion point familles :** Point sur les familles, dédié aux professionnels pour partager les difficultés rencontrées autour des accompagnements. Ils ont pour objectif de proposer des pistes de travail et de suivre les évolutions. Ces temps peuvent aboutir à des rencontres individuelles, voire des entretiens avec la famille en présence du CT.
- **La réunion pôle accompagnement :** elle est complémentaire avec les réunions des 2 autres pôles. Elle a pour objectif d'informer les professionnels du GIP sur les évolutions législatives, techniques, les dispositifs et tout ce qui peut toucher à leurs missions. C'est également un moment où les partenaires peuvent être invités pour présenter leurs actualités et travailler avec l'équipe les articulations opérationnelles (CARSAT, BDF, ADAGE, etc.). C'est à cette occasion que nous avons pu formaliser des partenariats sous forme de convention (CPAM, CARSAT) et que des référents ont été identifiés.
- **Suivi/accompagnement des situations complexes :** Les situations complexes pouvant mettre en difficulté les professionnels, elles sont alors assurées par le CT pour soutenir l'équipe médico-sociale.
- **Les concertations :** Temps pour les situations en interne/externe, entre le conseiller technique et le professionnel, lorsque des blocages ou des interrogations apparaissent. La question peut être sur un point de situation ou le positionnement du professionnel.
- **Informations préoccupantes :** Face à la difficulté d'évaluer les problématiques enfance avec le public voyageur, le CT a proposé de répartir son soutien selon deux modalités : 1) le CT peut intervenir en co-évaluation sur les informations préoccupantes avec les professionnels des CDAS : 2) le CT peut venir en soutien technique des professionnels. Cela se traduit par plusieurs temps de rencontre avec les familles et les professionnels.

Le partenariat interne/externe

- **Partenariat interne :** La nouvelle organisation en pôles d'AGV35, accentue la coordination. Cela se traduit par les réunions de pôles et des groupes de travail thématiques. (Exemple : articulation entre accompagnement numérique et accompagnement social).
- **Partenariat externe :** Temps d'informations des partenaires sur les dispositifs impactant l'accompagnement des gens du voyage, (ex : règlement des aides financières du CCAS, les aides CAF, la mise en place de plate-forme CPAM, ...).

Préparation et intervention pour sensibiliser aux problématiques spécifiques des gens du voyage, (présentation de l'accompagnement d'AGV35 aux groupes métiers du CD35, AS ou réf RSA).

Mise en place de conventions pour des aides ou des canaux de communications spécifiques, (convention CARSAT pour des BAL dédiés aux professionnels d'AGV35, convention avec la banque alimentaire pour pallier le manque d'épicerie sociale, accès professionnels à la CAF.

Perspectives/enjeux 2024

- Inscrire l'accompagnement social dans une meilleure articulation entre l'individuel et le collectif par une participation plus affirmée des travailleurs sociaux sur des actions collectives.
- Améliorer nos outils communs pour rendre plus visible et lisible notre activité.
- Construire avec les référents RSA du département une meilleure articulation dans le cadre de la réforme France travail.

■ L'accompagnement social polyvalent



L'ACTIVITE EN CHIFFRES

- **560** ménages accompagnés en 2023 (560 en 2022)
- **3250** actes professionnels en 2023 (4130 en 2022)
- **Modes et outils d'intervention des assistantes de service social d'AGV35 :**
 - Permanence hebdomadaire à Gros Malhon, ESC Villejean
 - Visites et accompagnements sur les aires de la métropole de Rennes
 - Accueil, écoute, informations, orientations, rapports, évaluations, synthèses
 - Instruction de dossiers
 - Réunions partenariales
 - Point famille hebdomadaire
 - Réunion mensuelle du pôle Accompagnement Individuel
 - Cellule appui CCAS Villejean



LES MISSIONS

- Accès et maintien des droits
- Lutter contre la précarité et l'exclusion des gens du voyage
- Accompagner le public en précarité vers l'autonomie
- Promouvoir et soutenir ce public dans son Intégration globale (accès aux droits)
- Favoriser la contractualisation dans les accompagnements
- Assurer la mission de protection de l'enfance
- L'accompagnement social polyvalent des familles du voyage ayant une EDD à Rennes.
- Appui technique des partenaires

PROBLEMATIQUES PRINCIPALES TRAITEES DANS L'ACCOMPAGNEMENT

Précarité et surendettement (aides financières), discrimination, santé, retraite, assurance, banque, logement, scolarité, insertion professionnelle, Enfance, ...

COMPETENCES MOBILISEES ET ACTIONS MISES EN ŒUVRE DANS L'ACCOMPAGNEMENT

Écoute, évaluation, information et orientation, montage de dossiers, secours financiers, médiation administrations ou services, accès ou maintien des droits, coordination des partenaires.



■ L'accompagnement social polyvalent (suite)



PRINCIPALES DEMANDES

- **667** aides financières (CDAS, CCAS, CAF, CARSAT, WEKER, FAP, Associations caritatives, épiceries sociales)
- **194** démarches d'accès aux droits (AAH, Complémentaire santé solidaire, APA, RSA et prime d'activité, dossiers de surendettement, EDD, prestation compensation handicap)
- **1137** démarches administratives : CAF (déclaration de ressources, rétablissement des prestations, allocations de soutien familial, contrôle ...) CPAM (demande de carte vitale, création compte AMELI) Impôts (déclarations, justice, amendes, huissiers, démarches tribunaux, SPIP...), Caisses de retraites, Banques, Assurances, Téléphonie, Mutuelles, Microcrédits, orientations Weker ...

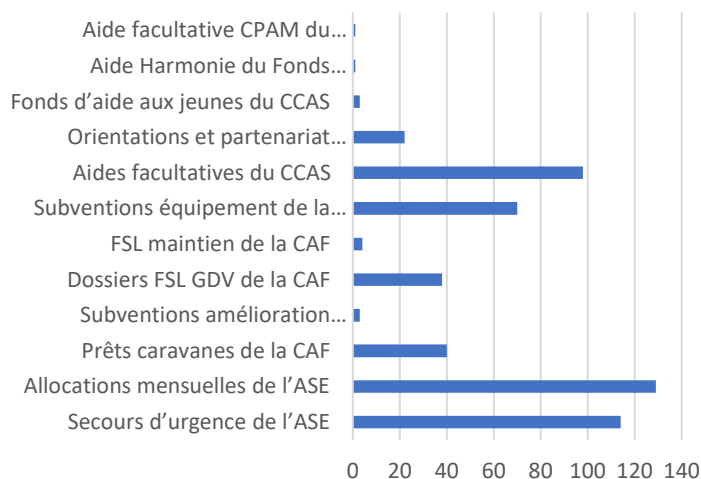
LA PLACE DU NUMERIQUE DANS L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Nombreux sont les « gens du voyage » désemparés par la numérisation des administrations et services (CAF, CARSAT, CPAM, RV médicaux, impôts, banques, assurances, Préfecture...).

Cette évolution diminue les accès directs au service public et également l'accompagnement social. Les collectivités locales, associations, l'Etat mettent en place des services de médiations. Malgré cela, nous constatons des ruptures de droits, des recours aléatoires car jugés trop compliqués, de la paupérisation. L'illettrisme limite l'autonomie des gens du voyage. Certains s'adaptent et utilisent les applications sur leurs smartphones : chercher un numéro de téléphone, une adresse en faisant une demande orale, mettre à jour leurs droits CAF, santé...etc. Mais beaucoup n'y parviennent pas.

De plus en plus de familles possèdent un smartphone et l'utilisent pour divers usages : téléphone, musique, photos, réseaux sociaux. Elles ont installé certaines applications comme celle de la CAF ou de la banque (rarement AMELI) ; elles s'entraident pour envoyer des documents par MMS ou mail. Cela fonctionne plutôt bien et apporte de réels avantages (économies de carburant, de temps ...). Mais une partie des ménages n'est pas équipée et/ou, quand ils le sont, maîtrisent mal les usages. Cela génère souvent du stress, de la précarité, des sentiments d'inadaptation.

Nombre d'aides financières



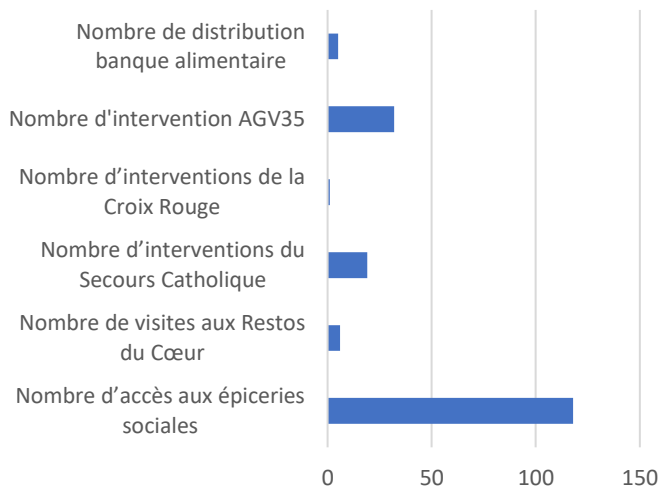
■ L'accompagnement social polyvalent (suite)



ELEMENTS D'ANALYSE

- **1865€** d'aides financières d'urgence attribuées par AGV 35 en 2023 (32 aides d'un montant moyen de 58€)
- Par rapport à 2023, nous avons **autant de ménages accompagnés**, avec une baisse du nombre d'interventions. Cela signifie que chaque situation est de plus en plus chronophage avec une complexité accrue. Le numérique permet aux plus aguerris d'effectuer leurs démarches de manière autonome. Mais pour l'équipe cela a pour effet, de recevoir les voyageurs les plus éloignés des dispositifs. Elles vont avoir en amont un travail de pédagogie, accentué par l'illectronisme pour enfin traiter la demande. A cette difficulté s'ajoute le **manque d'accès direct aux partenaires**. La dématérialisation s'accompagne d'une perte de fluidité notamment avec la CAF, qui à sa propre logique de communication inadaptée à l'illectronisme des « voyageurs » que nous accompagnons.
- L'augmentation du nombre d'aides financières confirme **l'explosion du coût des denrées**. Elle ne rentre pas dans le calcul des demandes d'aides, c'est une charge variable. Une des évolutions souhaitables c'est qu'elle puisse être prise en compte dans les demandes d'aides financières.

Aides alimentaires



CONCLUSION

Au regard des constats déclinés ci-dessus pour l'année à venir nous devons orienter notre travail sur la lutte contre l'illectronisme/illettrisme selon deux axes :

- La prévention en direction des plus jeunes en luttant contre la déscolarisation et en aidant les plus âgés à intégrer les actions Weker et CLPS.
- Le traitement en développant des partenariats conventionnés pour obtenir un accès simplifié aux services d'intérêt général.

Autre orientation pour 2024 :

La transformation des partenaires en plateformes numériques positionne AGV35 comme interlocuteur unique. Cela entraîne un déplacement de l'angoisse des usagers sur notre service. Pour se prémunir de cet effet nous allons mettre en place des contrats d'accompagnements.

■ La Santé



L'activité en chiffres

288 interventions en 2022 (contre 202 en 2021)

84 personnes différentes accompagnées en 2021 (53 en 2022)

44 actions collectives

La médiation santé à AGV

Cette année, nous avons finalisé un contrat d'accompagnement qui permet de rappeler le cadre de la médiation en santé et d'établir des engagements mutuels entre les usagers et la médiatrice. Un arbre décisionnel permet d'affiner les demandes et de favoriser le « faire-avec ». L'objectif final étant d'accompagner vers l'autonomie et de favoriser l'accès vers le droit commun.

Cette nouvelle démarche a été expliquée aux voyageurs et permet d'accompagner plus de problématiques santé, plus ou moins ponctuelles.



Les missions

- Mobiliser et accompagner le réseau local des acteurs du champ de la santé et favoriser l'accès à la prévention et aux soins dans une prise en charge globale de la personne

Problématiques principales traitées dans l'accompagnement

La précarité entraîne un recours tardif aux soins et un mauvais suivi des pathologies chroniques. L'illettrisme entraîne des difficultés dans la compréhension de courriers, la prise de rdv téléphonique ou en ligne (le tout numérique), les renouvellements CMU, ACS, MDPH.

Champs d'intervention

Ecoute, évaluation, information, orientation, accès aux droits, PMI, prévention, montage de dossier, lien familles/établissements santé ou praticiens, coordination partenaires.

Les actions collectives en 2023

44 actions collectives ont été organisées sur 16 EPCI disposant d'un équipement d'accueil :

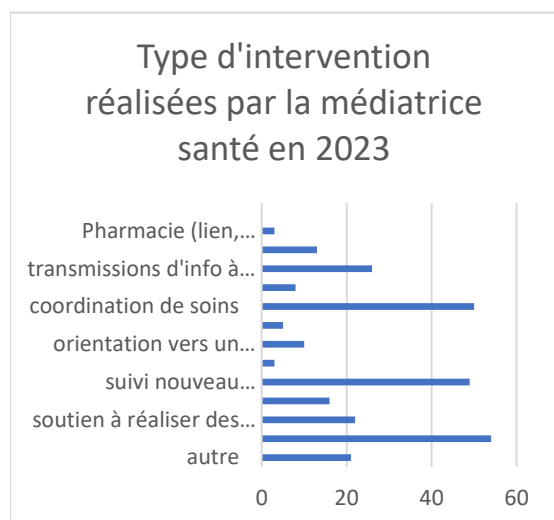
■ La Santé (suite)

Quelques chiffres

La médiatrice a accompagné 84 personnes (contre 53 l'année dernière) et réalisé 288 interventions.

Le profil des personnes accompagnées est le suivant :

- Majoritairement des femmes (62 %) ;
- 46 % des voyageurs avaient moins de 15 ans et 36 % entre 26 et 60 ans ;
- 14 % des personnes avaient plus de 61 ans.



Lieux d'interventions

La majorité des interventions concernaient de la coordination de soins, du suivi des nouveau-nés jusqu'à 3 mois et la prise de RDV médicaux. En 2024, les chiffres relatifs à l'accompagnement risquent de baisser significativement puisqu'en lien avec notre nouvelle structuration, l'accompagnement VSL ou transports en commun est fortement privilégié.

Les interventions dites « sociales » : renouvellement de CSS, constitution et suivi de demande MDPH représente 12 interventions. Elles ne sont pas comptabilisées dans les statistiques santé.

Les différentes interventions ont été réalisées à distance (60 %) ou sur les lieux de vie :

- Aires d'accueil :
 - 32 AA Gros Malhon
 - 9 AA Thorigné-Fouillard
 - 11 AA Vern-sur-Seiche
 - 4 AA St Jacques de la lande
 - 5 AA Combourg
- Stationnements illicites : 5
- Terrains privés : 1
- 7 en logement
- Bureaux d'AGV35 : 13

La petite enfance

Concernant la PMI, la consultation médicale mensuelle n'a pas pu être remise en place (arrêtée en mars 2022), faute de temps médical disponible. Cette situation est regrettable puisque ces consultations sont une porte d'entrée pour permettre ensuite un suivi par la médiatrice santé afin d'accompagner les parents à leur domicile et favoriser le suivi des conseils donnés par le médecin. Il a également été constaté un retard dans les vaccinations des enfants.

En 2023, 49 interventions ont été réalisées pour accompagner les parents dans la période post - natale, contre 40 en 2022.

Perspectives/enjeux 2024

- Poursuivre la construction du réseau partenarial afin de favoriser l'accès au droit commun ;
- Continuer à renforcer le cadre de la médiation en santé en travaillant en subsidiarité avec les partenaires ;
- Si possible, remettre en place une consultation PMI à Gros-Malhon.

■ L'accompagnement social lié au logement



L'activité en chiffres

80 Ménages demandeurs dans leur projet vers ou dans le logement

29 Ménages accompagnés dans leur projet vers le logement

19 mesures d'accompagnement social lié au logement mandaté par Rennes Métropole

Les missions

Accompagner les gens du voyage dans leur demande d'habitat autre que caravane.

Conditions d'entrée dans cet accompagnement :
élection de domicile sur Rennes Métropole + vie en résidence mobile permanente.

Champs d'intervention

Expertise de la demande, préparation à l'accès au logement, aide à la constitution de dossier, lien bailleurs sociaux, suivi dans le logement, accompagnement dans l'intégration

Les accompagnements dans le cadre des mesures ASLL sur Rennes Métro

- L'entretien avec le(s) ménage(s) conduit à l'analyse de la situation familiale, permet la réalisation d'un diagnostic social. Un accompagnement social global est proposé avec un accent mis sur l'accès au logement en définissant avec le ménage un projet réaliste et adapté à chaque situation.
- Néanmoins, la plupart des relogements se font dans des collectifs, les rez-de-chaussée étant privilégiés dans certaines situations.
- Toutes les démarches inhérentes à l'accès au logement peuvent être accompagnées par AGV35 en fonction des besoins des familles (visites, état des lieux, signature du bail, ouvertures des droits, lien avec le bailleur, etc.).
- De même, chaque famille bénéficie d'un suivi dans son parcours locatif dans une démarche globale ayant pour objectif à terme l'autonomie du ménage.



■ L'accompagnement social lié au logement (suite)

Accompagnement à la sédentarisation : une spécialité.

Nous accompagnons les familles dans une logique d'insertion et non d'urgence, dans le cadre du relogement social prioritaire.

Les ménages ou les familles sont dans un processus de sédentarisation parfois depuis plusieurs années.

La crise sanitaire a entraîné une autre façon de faire, avec un suivi à distance (généralement par téléphone). Néanmoins l'objectif de maintenir le lien avec les familles a été atteint.

La fréquence des rencontres fluctue selon les besoins des ménages, en fonction des difficultés rencontrées et s'ajuste au rythme des ménages.

Un regard est porté particulièrement sur la situation budgétaire qui est un indicateur du niveau d'autonomie.

Nous assurons une forme de veille sur la situation globale le temps nécessaire et restons en alerte sur d'éventuelles difficultés sociales rencontrées par les ménages afin de les orienter vers les services concernés.

Diagnostics sociaux des familles dans le cadre des études d'opportunité inscrites au schéma.

Depuis fin 2021 la mission s'est élargie à la réalisation des diagnostics sociaux des ménages demandeurs, sur les EPCI du département, de solutions d'ancrage (terrains familiaux ou logements adaptés PLAI).

Il s'agit là de valider le projet des familles, leur budget, et de réunir tous les éléments nécessaires à une préparation de l'accompagnement une fois installés dans une solution d'habitat adapté à leurs besoins.



Perspectives 2024 en matière de logement.

Les demandes de logement sont constantes et les délais de relogement s'allongent dans un contexte tendu.

Depuis plusieurs années nous constatons un manque de logements adaptés aux GDV.

Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage préconise le développement de l'habitat diversifié (terrains familiaux et habitat adapté spécifique notamment) pour répondre à l'ensemble des besoins des gens du voyage (notion de résidence mobile permanente).

A ce jour très peu de projets de logements adaptés sont à l'étude.

De même, les études d'opportunité laissent apparaître des freins à la réalisation de terrains familiaux (objectif de 122 terrains familiaux ou logements adaptés à créer d'ici 2025).

■ L'Entreprise et le Travail Indépendant



Cofinancé par
l'Union européenne



L'activité en chiffres

78 personnes différentes accompagnées en 2023 (79 en 2022), toutes bénéficiaires du RSA en Ille et Vilaine et donc suivies dans le cadre de l'action co-financée par le **FSE et le CD35**.

22 accompagnements à la création d'entreprise dans le cadre de la légalisation des activités (16 en 2022)



Le public concerné par l'accompagnement ETI

Les bénéficiaires de l'action font partie de la communauté des Gens du Voyage, sont domiciliés sur le Département et ils sont majoritairement bénéficiaires du RSA. Les orientations/prescriptions sont réalisées par les référents RSA, référents Pôle Emploi et ADIE.



Les missions

Accompagner les gens du voyage dans leurs démarches de création, de maintien et de développement de l'activité sur orientation des partenaires (CCAS, CDAS, Pôle Emploi, Missions Locales, Weker, ADIE).

Les actions et accompagnements proposés :

- **Accompagnements à la création d'activité** et démarches connexes : inscription INPI, demande d'ACRE, création compte URSSAF, mise à jour profil CAF, Pôle Emploi...
- **Accompagnements au maintien et à la gestion :**
Aide à la gestion et au remplissage des démarches administratives et financières. Régularisation administrative : mise à jour de l'adresse d'établissement. Régularisation financières : reprise et/ou «rattrapage» des déclarations trimestrielles URSSAF, rectifications des DTR/CAF, déclarations des revenus non-salariés. Demandes d'aide financière à l'URSSAF...
- **Accompagnements à l'autonomie :**
Tenue d'un carnet de recettes et dépenses. Explications différence chiffre d'affaires et revenus non-salariés, du fonctionnement du compte auto-entrepreneur, du remplissage des déclarations Urssaf, Caf, et impôts...
- **Accompagnement au développement :**
Modification de l'adresse d'établissement. Adjonction, modification ou, suppression d'activité(s) secondaire(s) et/ou principales. Création d'une fiche d'établissement sur internet. Radiation de l'activité.
- **Accompagnement vers l'emploi ou la formation :**
Accompagnement vers un emploi salarié complémentaire, inscription Pôle Emploi, CV, lettre de motivation, orientation/inscription agences intérim. Accompagnement vers une formation professionnalisante, de remise à niveau lecture/écriture. Orientations vers les partenaires en fonction des projets.

■ L'entreprise et le Travail Indépendant (suite)

Le public accompagné :

- 66 hommes et 12 femmes
- 45 personnes ont entre 26 et 45 ans, 24 personnes ont plus de 45 ans et 9 personnes ont entre 18 et 25 ans.
- 65 des personnes ont été orientés par les référentes RSA de CCAS, CDAS ; 10 des personnes ont été orientés par les référentes RSA ou conseillères de Weker et Missions locales, 3 des personnes ont été orientés par Pôle Emploi.
- Les 78 personnes accompagnées en 2023 ont un niveau primaire/collège.

Les accompagnements en 2023 :

- 22 accompagnements à la création d'activité
- 37 accompagnements au maintien et à la gestion
- 11 accompagnements à l'autonomie
- 8 accompagnements au développement de l'activité

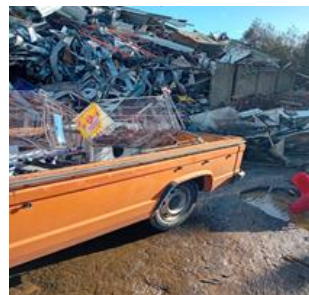
Les changements en 2023 :

Au 1^{er} janvier 2023, les centres de formalités CMA et CCI ont fermés, et sont devenus des services payants. Le public a été orienté vers l'INPI : la nouvelle plateforme mise en place pour toutes les formalités d'entreprise (création, modification, radiation...). Les procédures ont changé, elles se sont complexifiées et les démarches sont beaucoup plus longues. Par exemple, lors d'un accompagnement ETI, une démarche de création d'activité en 2022 durait 1 heure. En 2023, en fonction des activités choisies, la démarche de création dure minimum 1h30 et peut prendre jusqu'à 3h de temps (en deux rdvs).

Cette dématérialisation des formalités d'entreprise a dégradé les échanges avec certains partenaires.

L'action ETI s'étant ouverte à tout le département en août 2022, les référentes RSA de différents secteurs ont pu orienter leur public afin qu'il bénéficie de l'accompagnement ETI.

Les permanences au CCAS de Villejean ont repris sur un autre créneau : tous les mercredis entre 14 et 17h, plus adaptés pour le public qui préfère les rendez-vous l'après-midi.



Perspectives pour 2024

- Favoriser la participation des femmes
- Renforcer les outils pédagogiques pour l'autonomie
- Renforcer la communication auprès des prescripteurs.
- Mettre en place des ateliers collectifs au remplissage des déclarations.
- Orienter vers une activité complémentaire salariée
- Informer et valoriser les projets de formations



Cofinancé par
l'Union européenne

[illegible]

[illegible]



Livret 4

PÔLE SCHEMA ACCUEIL HABITAT ET ITINERANCE





SOMMAIRE

■ Coordination et suivi du schéma départemental



Animation des instances de suivi du schéma _____ Page 3



L'aide à la gestion des aires d'accueil (ALT2) _____ Page 4

■ Observatoire Départemental des Gens du Voyage



Les évolutions en 2023 _____ Page 5



Les outils de suivi des stationnements _____ Page 5



Les études d'opportunité _____ Page 6



Le Diagnostic Santé des Gdv du 35 _____ Page 7

■ L'accompagnement de l'accueil et de l'itinérance



Contexte d'intervention _____ Page 8



Territoire d'intervention _____ Page 8



Médiations sur les aires _____ Page 9



Animation du réseau des aires _____ Page 9



Médiation hors aires _____ Page 10



La coordination des grands passages estivaux _____ Page 11

■ Coordination et suivi du schéma départemental

RH consacrées à AGV35 en 2023

- Martine GUEDEUL (Responsable administrative et financière)
- Jean-François RESTOIN (Directeur et Coordinateur du schéma)



ANIMATION DES INSTANCES DE SUIVI EN 2023

- **1** réunion de la Commission Consultative Départementale
 - **1** réunion du comité de pilotage du schéma
 - **1** comité technique de suivi du schéma
-
- **118** réunions techniques liées à la mise en œuvre du schéma départemental :
 - **35** avec des EPCI ou mairies du département
 - **21** avec les services de l'Etat en Ille et Vilaine (DDTM, DDETS, sous préfectures, etc.)
 - **12** avec les services du Conseil Départemental 35
 - **5** avec les services de l'Education Nationale (CASNAV)
 - **22** avec les signataires partenaires de la mise en œuvre du schéma (CD35 et Préfecture) pour la préparation des instances de suivi du schéma
 - **23** avec les partenaires nationaux (Groupe de travail DIHAL sur le statut de la caravane et sur la scolarisation, Groupe de travail avec les coordinateurs de schéma du Grand Ouest, réunions avec d'autres départements, conférence IdéalCo Gdv, etc.)

LE RÔLE DU GIP AGV35

Au-delà de l'animation des instances de suivi du schéma, AGV35 contribue à la mise en œuvre des prescriptions du schéma et des besoins des gens du voyage dans le cadre de réunions thématiques : santé – scolarisation – insertion professionnelle – logement et habitat – social et accès aux droits. Ainsi, des réflexions et actions ont été poursuivies en 2023 :

- **Avec l'ARS 35** : signature d'un CPOM pour formaliser la médiation santé au sein d'AGV35 pour développer des actions collectives et un appui individuel aux familles après réalisation d'un diagnostic sur la santé des gdv en Ille et Vilaine en 2023.
- **Avec le CASNAV 35** : poursuite de la mise en place de protocoles de scolarisation sur chaque commune disposant d'une aire d'accueil.
- **Avec le CD35** :
 - Maintien du poste de chargé de mission entreprise et travail indépendant pour accompagner les gdv entrepreneurs et bénéficiaires du RSA (cofinancement FSE).
 - Ouverture du FSL maintien aux gdv usagers des aires d'accueil.
 - Financement de mesures d'ASL pour les gdv désireux d'aller vers le logement.
- **Avec les services de l'Etat** :
 - Intégration au règlement DETR DSIL de la possibilité de co-financer les équipements dédiés à l'accueil des gdv pour accompagner les EPCI inscrits au schéma.
 - Maintien du poste de conseiller numérique
- **Avec la CAF 35** : développement du projet Centre Social Itinérant à l'échelle du département avec le camion aménagé cofinancé par la CAF et le CD35

■ Coordination et suivi du schéma départemental (suite)



L'AIDE A LA GESTION DES AIRES (ALT2)

- **78.72%** de taux d'occupation moyen des aires du département (72.29% en 2022)
 - **93.56%** de taux d'occupation sur Rennes Métropole (94.24% en 2022)
 - **64.63%** de taux d'occupation sur le reste du département (61.27% en 2022)
 - **798 621€** est le montant total de l'aide à la gestion versée par l'Etat aux EPCI gestionnaires en 2023 (798 986€ en 2022)
-
- **15** conventions signées entre les EPCI et l'Etat (comme en 2022)
 - **3** EPCI non-signataires d'une convention avec l'Etat puisqu'ils ne disposent pas d'aire d'accueil bénéficiant d'aide au fonctionnement.
-
- **39** aires d'accueil aux normes de la loi du 5 juillet 2000 sur le département (**-1 par rapport à 2022 après la sortie de Beausais sur mer de la CCCE en 2023**):
 - **346** emplacements famille (soit 689 places bénéficiant de l'AGAA)
 - **24** aires ont mis en place un livret d'accueil spécifique adapté aux gens du voyage usagers de l'équipement (30 en 2022)
 - **18** aires d'accueil ont organisé au moins un comité technique (ou copil) de bilan de fonctionnement (19 en 2022)
 - **25** aires ont organisé une réunion de coordination du protocole de scolarisation (26 en 2022)
 - **15** terrains sur 39 ont un règlement intérieur à jour conforme au décret n°2019-1478 du 26 décembre 2019 relatif aux aires permanentes d'accueil

LE RÔLE DU GIP AGV35

- Le GIP AGV35 prépare, instruit et suit les conventions d'Aide à la Gestion des Aires d'Accueil (AGAA) signées par l'Etat avec les EPCI gestionnaires d'aire.
- Il réceptionne sur la plateforme dédiée de la DIHAL les éléments de bilans et pièces justificatives transmises par les EPCI gestionnaires d'équipement.
- Il vérifie la cohérence et la conformité des éléments transmis et calcule le montant final annuel de l'AGAA. Il prépare les éléments d'analyse pour que les services de l'Etat réalisent les éventuels arbitrages.
- Il transmet les éléments à la CAF pour le paiement de cette aide au fonctionnement.
- Il intègre les éléments des conventions et des bilans de la plateforme DIHAL dans les analyses de l'Observatoire (tableau de bord de suivi de la mise en œuvre du schéma).

L'AGAA est une aide accordée par l'Etat versée par la CAF.

Le montant de l'aide est de 132.45 euros par place et par mois. Elle se décompose en deux montants : une part fixe de 56.50€ et une part variable de 75.95€ (par place effectivement occupée).

Les 3 critères complémentaires pour percevoir 100 % de la part variable obtenue après fréquentation de l'aire :

- **25 %** si livret d'accueil à disposition des familles,
- **25 %** si mise en place d'un comité technique et/ou de pilotage du projet social,
- **50%** si mise en place d'une coordination du protocole de scolarisation.



■ L'Observatoire Départemental des Gens du Voyage

« Ce qui ne se compte pas ne compte pas »

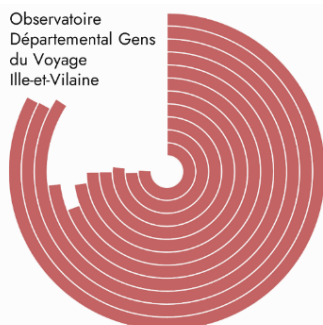
RH consacrées à AGV35 en 2023

- Arthur BODIN (CM Observatoire Gdv)
- Pierre MOULINS (CM Médiation)
- Clara GODIN (CM Médiation Santé)
- Isabelle LEVEQUE (CM Logement)
- JF RESTOIN (Directeur et Coordinateur schéma)



LES EVOLUTIONS EN 2023

- L'année 2023 a été pour l'Observatoire celle du changement dans les méthodes, les productions réalisées et les outils utilisés. Ces évolutions ont permis à cet outil inscrit au schéma de pouvoir s'inscrire dans les objectifs fixés pour les prochaines années (études thématiques, diagnostic de la mise en œuvre du schéma, tableau de bord de suivi, etc.).
- L'Observatoire se veut être un acteur départemental au service des collectivités et autres acteurs de la politique d'accueil des gens du voyage, pour mieux appréhender, développer et accompagner la mise en œuvre du schéma départemental en Ille et Vilaine.



- En 2023, une identité visuelle propre à l'Observatoire départemental a été créée. Celle-ci permet de signaler ses productions, et marquer son inscription dans le cadre de la mise en œuvre du schéma.



LES OUTILS DE SUIVI DES STATIONNEMENTS HORSEQUIPEMENT DEDIE

- **1** lien sur internet (ordinateur ou smartphone) permet à tout acteur (voyageur, élu, technicien, forces de l'ordre, etc.) de signaler à l'observatoire les stationnements **en dehors des équipements dédiés**. Le chargé de mission Médiation d'AGV35 se met en lien avec les acteurs pour effectuer un diagnostic de la situation avant d'engager une médiation avec les parties prenantes si besoin. L'objectif étant que chaque stationnement soit identifié et accompagné afin de ne laisser seuls ni les familles de gdv concernées, ni les acteurs impliqués (propriétaire, élus, techniciens de collectivité, forces de l'ordre, etc.).
- **1** tableau de suivi est généré automatiquement, permettant un traitement par l'observatoire pour un état des lieux actualisé de référence (par groupe et non nominatif : lieu, taille du groupe, éléments de diagnostic, situation de la médiation, etc.).

PREMIERS ELEMENTS D'ANALYSE DES OUTILS DE SUIVI

Une première observation significative est que près de deux tiers des stationnements se concentrent dans un seul EPCI (Rennes Métropole), soulignant l'ampleur du besoin dans cette zone précise, malgré son incidence relativement limitée dans les autres communes (13 % des communes touchées sur un total de 333 communes) dans la démarche.

■ L'Observatoire départemental des Gens du Voyage (suite)



LES ETUDES D'OPPORTUNITE EN 2023

- **7** études en cours de réalisation (Redon Agglomération, Montfort Communauté, CC Bretagne Porte de Loire Communauté, CC Côte d'Émeraude, CC Bretagne Romantique) dont **3** achevées au terme du diagnostic territorial. Ces EPCI ont fait le choix de ne pas engager le diagnostic social en attendant d'identifier le foncier et/ou la modification du PLU/PLUI.
- **7** comités de pilotage
- **15** comités techniques
- **30** cartographies produites (terrains privés, stationnements hors équipements, « géo-score », grands passages, etc.)

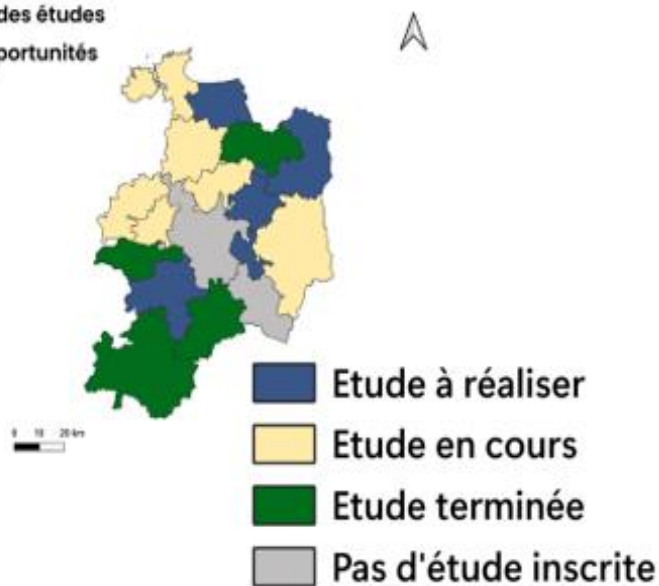
PERSPECTIVES 2024

- Poursuite de la production des études en cours.
- Finalisation des diagnostics de territoires.
- Amélioration continue de l'outil de suivi des stationnements.
- Élargissement des actions liés aux stationnements en dehors des aires d'accueil.
- Réfléchir à la mise en place d'un comité scientifique de suivi de l'Observatoire.
- L'Observatoire Départemental des Gens du Voyage devra également contribuer à partir de 2024 à la révision du schéma départemental des gens du voyage dont le lancement a été acté en commission consultative de décembre 2023

OBJECTIFS DE CES ETUDES

Inscrites au schéma départemental d'accueil des gens du voyage d'Ille et Vilaine, les études sont indispensables pour analyser (ou actualiser) finement l'ancrage et les besoins des gens du voyage sur les territoires concernés, et identifier précisément les ménages intégrant le dispositif. Elles vont permettre également d'orienter les projets vers des programmes de terrains familiaux locatifs et/ou de logements sociaux adaptés en fonction du parcours-logement ou du mode de vie des familles inscrites dans la démarche.

Etat des études
d'opportunités



■ L'Observatoire départemental des Gens du Voyage (suite)



LE DIAGNOSTIC SANTE DES GDV MENE EN 2023

L'année 2023 a également été marquée par la finalisation du diagnostic santé des gdv du 35 par AGV35 en lien avec l'ARS d'Ille-et-Vilaine. Pour ce faire, deux réunions avec l'IREPS ont été organisées afin de préparer l'analyse des données. La rédaction et la mise en page ont ensuite été effectuées avant de diffuser le document final aux partenaires en juillet 2023.

Afin de permettre l'appropriation de ce document, nous avons décidé de transmettre les résultats sous forme de quiz. Adapté aux voyageurs, il a été passé au moins 20 fois lors de nos passages sur les aires et lors d'échanges divers. Pour les partenaires, nous avons également réalisé un quiz (numérique cette fois) : 25 réponses ont été apportées. Nous avons également transmis très largement par mail le diagnostic santé (environ 200 destinataires) et l'avons diffusé sur notre site et LinkedIn. Enfin, les résultats de cette étude ont été présentés en commission consultative départementale des gens du voyage, toujours sous forme de quizz.

PERSPECTIVES 2024

- Continuer de diffuser les résultats de l'étude et de mobiliser les partenaires autour de la santé des gens du voyage ;
- Comparer ces données avec Itinérance 22 et/ou avec les données issues de la CPAM 35, en prenant l'élection de domicile comme référence.

2 réunions avec l'IREPS 35

1 réunion avec l'IREPS 22 (qui a exploité les données brutes)

3 groupes de travail en interne pour arbitrer / valider / finaliser

3 jours de rédaction / mise en page

1 présentation en interne à l'équipe

Diffusion en juillet : environ **200** partenaires + diffusion sur les réseaux sociaux à travers un quiz + présentation aux familles dans le camion et lors du forum (quiz également)

1 présentation en commission consultative (déc 2023)



■ L'accompagnement de l'accueil et de l'itinérance

RH consacrées à AGV35 en 2023

- Pierre MOULINS (CM Médiation)
- Jean-François RESTOIN (Directeur et Coordinateur schéma)



CONTEXTE D'INTERVENTION

AGV 35 intervient toute l'année sur l'ensemble du territoire Breillien afin d'assurer un appui auprès des collectivités qui accueillent des gens du voyage sur et en dehors des équipements dédiés.

A ce titre, AGV 35 assure une coordination au niveau départemental concernant l'accueil des grands groupes lors de la période estivale, ainsi qu'un suivi auprès des groupes familiaux itinérants tout au long de l'année.

Le GIP intervient également auprès des gens du voyage qui rencontrent des difficultés en termes d'urbanisme dans leur projet d'habitation sur un terrain privé.

De plus, les professionnels d'AGV 35 peuvent également être mobilisés sur les équipements dédiés comme les aires d'accueil permanentes afin de solutionner des difficultés liées au respect du règlement intérieur (incivilités, dégradations, exclusions, prévention des impayés, médiations scolaires etc.).

L'intervention repose sur une collaboration avec les collectivités (EPCI, mairie), les services de l'Etat et les référents de groupes de la communauté gens du voyage.

LES ETAPES DE LA MEDIATION

Le diagnostic : recueil d'éléments factuels, prise d'informations et partage avec les acteurs.

La médiation/négociation : recherche de solutions/évaluation d'une sortie de crise/stratégies possibles pour solutionner une difficulté de séjour

Le suivi : maintien du lien avec les différents acteurs pour atteindre les objectifs fixés en amont

L'intervention : revêt un caractère urgent – négociation limitée voire nulle



TERRITOIRE D'INTERVENTION

- **1 115** élections de domicile sur le département en 2022 (dont plus de 1000 sur Rennes)
- **3 000** personnes estimées
- **18** EPCI compétents, dont 15 équipés de solutions d'accueil inscrites au schéma départemental d'accueil des gens du voyage.
- **39/39** aires d'accueil fonctionnelles (dont 16 sur Rennes Métropole)
- **358** emplacements ménages sur ces aires d'accueil
- **5/5** aires de grands passages (dont une provisoire sur SMA)
- **6/13** terrains soupapes
- **4/122** terrains familiaux ou logements adaptés en fonctionnement sur le département
- **219** ménages, en moyenne, en stationnement en dehors de tout équipement d'accueil dédié, tout au long de l'année (90% sur Rennes Métropole)

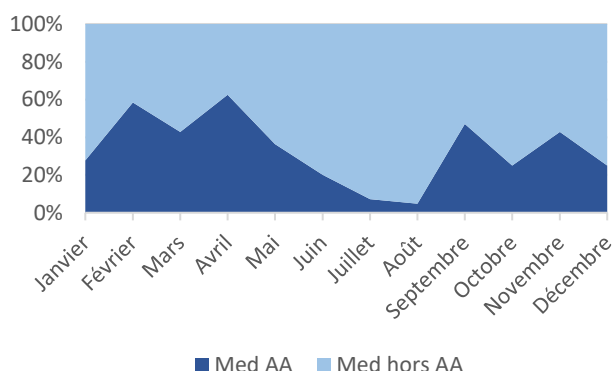
■ L'accompagnement de l'accueil et de l'itinérance (suite)



LES ACTIONS DE MEDIATION SUR LES AIRES

- **43** médiations engagées sur les aires d'accueil du département en 2023
 - 3 en lien avec la scolarisation
 - 24 en lien avec la vie de l'aire
 - 5 en lien avec la gestion et prévention des impayés
 - 3 en lien avec une thématique de sédentarisation
 - 8 en lien avec un pré-accompagnement social (ex : FSL ou épicerie sociale)
- **241** actes de médiation sur les aires d'accueil
 - 70% à la demande des EPCI
 - 15% à la demande des mairies
 - 12% à la demande des gens du voyage
 - 3% à la demande de la police municipale/gendarmerie/ Pref
- **11** EPCI accompagnés par des médiations sur les aires (sur les 15 qui disposent d'un équipement)

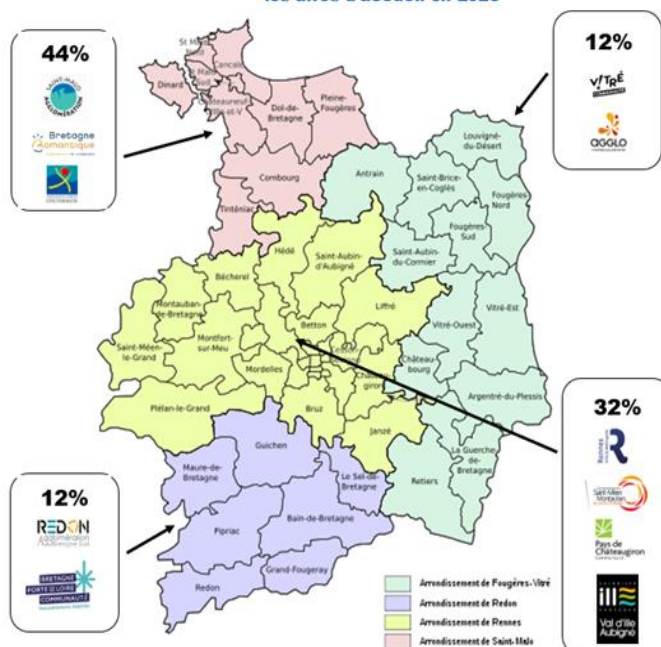
Répartition lieux de médiation en 2023



L'ANIMATION DU RESEAU EN 2023

- **2** réunions départementales des gestionnaires des aires en 2023
 - 16/03 : bouclier tarifaire, ateliers respect RI, construction protocole de médiation sur les aires
 - 13/10 : poursuite des ateliers sur le respect des règlements intérieurs et production de fiches (gestion retard de paiement, gestion refus de paiement lié à l'état de l'aire, fermeture annuelle et ancrage, arrivée non prévue d'une famille)

Répartition des médiations sur les aires d'accueil en 2023



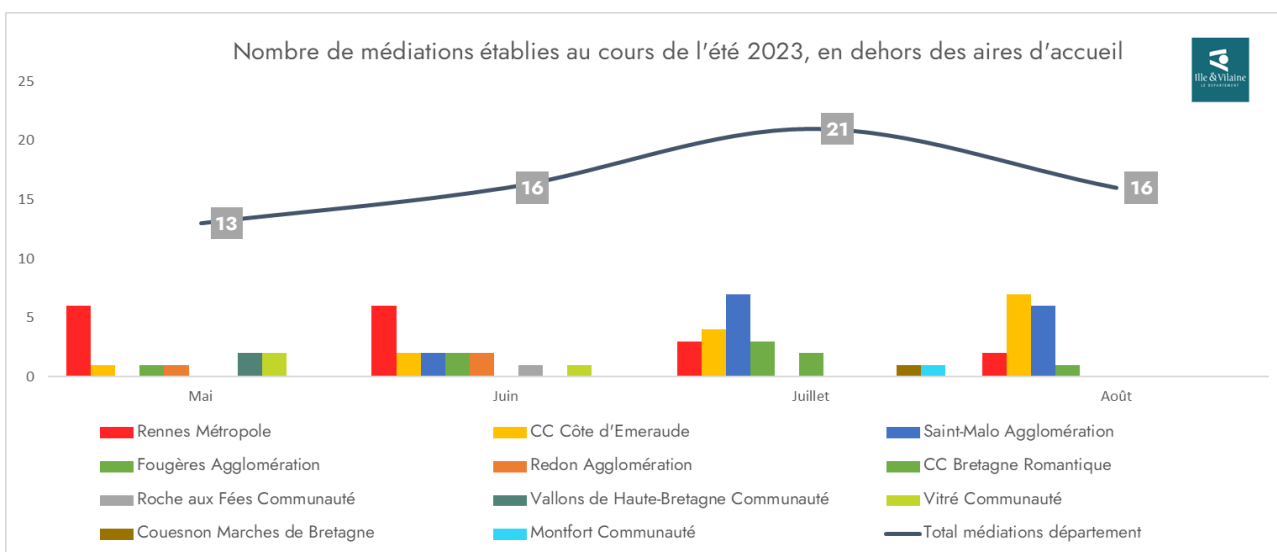
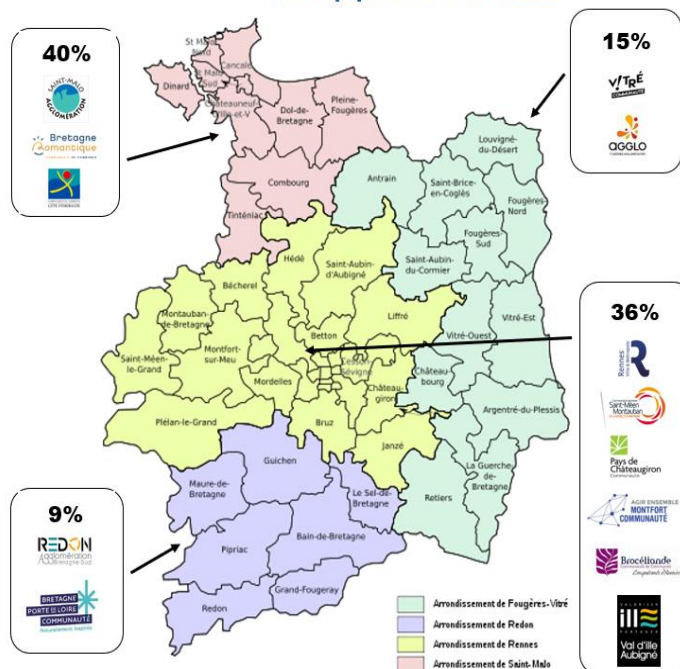
■ L'accompagnement de l'accueil et de l'itinérance (suite)



LES ACTIONS DE MEDIATION HORS DES AIRES

- **103** médiations engagées hors des aires d'accueil du département en 2022
 - 48 sur des stationnements illicites
 - 31 sur des grands passages
 - 7 sur des terrains privés
 - 17 sur la coordination de l'accueil
- **747** actes de médiation hors des aires d'accueil
 - 19% à la demande des EPCI
 - 19% à la demande des mairies
 - 2% à la demande des forces de l'ordre
 - 7% à la demande de propriétaires privés
 - 39% à la demande des gens du voyage
 - 14% à la demande des services de la préfecture
- **268** interventions sur le terrain
- **76** rapports d'intervention rédigés

Répartition des médiations hors équipement dédié en 2023



■ L'accompagnement de l'accueil et de l'itinérance (suite)



LA COORDINATION DES GRANDS PASSAGES ESTIVAUX

LE RÔLE DU GIP AGV35

- Le GIP AGV 35 est l'outil de mise en œuvre des préconisations du schéma départemental et donc de celles liées à l'accueil des groupes estivaux. Il intervient ainsi à différents niveaux dans la programmation des grands passages et sa mise en œuvre :
- Diagnostic local : Le GIP AGV 35 collecte les demandes des groupes estivaux par l'intermédiaire des référents AGP et établit une première programmation. Il travaille en amont à l'échelle de chaque EPCI concerné sur les profils de groupes à accueillir sur la période estivale. En fin de période, il rend également compte par des données chiffrées sur l'exercice précédent.
- Coordination locale et régionale : Aussi, il veille à assurer une cohérence d'accueil au niveau local à l'échelle des EPCI bretonnais et à l'échelle régionale avec ses homologues départementaux.
- Appui technique et logistique : Le GIP AGV 35 assure également un soutien auprès des collectivités et des pasteurs en cas de dysfonctionnements dans la programmation départementale. Il peut jouer un rôle de facilitateur entre les groupes et les collectivités lors de certaines difficultés.
- Suivi physique : Le médiateur du GIP AGV 35 assure un suivi physique sur chacun des stationnements afin de soutenir les gestionnaires des EPCI sur le terrain. Sa bonne connaissance du territoire et des familles bretonnaises facilite les échanges avec les responsables de groupes.
- Appui juridique : En cas d'absence de négociation, le GIP AGV 35 peut apporter des conseils sur les procédures à entamer et accompagner les communes et EPCI.



LE GIP AGV35 ET LA PROGRAMMATION DES GP EN 2023

- **65** semaines de stationnement sollicitées par des groupes de 50 à 200 caravanes pour l'été 2023
- **37** semaines programmées grâce au travail de coordination avant l'été 2023 (près de 50% des sollicitations)
 - Le travail de négociation mené avant l'été a permis de calibrer l'accueil des groupes au dispositif inscrit au schéma (5 aires de grands passages)
 - Une répartition plus équilibrée a été mise en place entre les territoires
 - Les EPCI ont accepté une programmation serrée/dense permettant par ailleurs de détourner de nombreux groupes vers d'autres régions
- **33** semaines de stationnement constatées au terme de l'été en Ille et Vilaine (4 de moins que la programmation)
 - Les territoires les plus sollicités n'ont pas été plus impactés malgré un nombre de demandes exceptionnel en 2023
 - Malgré les **39** demandes téléphoniques tardives tout au long de l'été (coordination avec les autres départements bretons)
- **89%** des semaines programmées ont été réalisées
- **96.9%** des semaines stationnées étaient conventionnées

